

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du RAVeL urbain de la Ligne 44A et du Mobipôle de la gare de Spa-Géronstère

SPA

Namur, le 05/07/2024

1. Plan RAVeL 2020-2024 du Gouvernement de Wallonie

3 axes d'investissements privilégiés :

- Aménager des tronçons manquants sur des sections existantes du RAVeL, ou de nouveaux chaînons stratégiques, ayant pour but de **développer le réseau cyclable structurant** et une mobilité au quotidien alternative à la voiture en permettant aux habitants de rejoindre le cœur des villes et villages, les gares, les zones d'emploi et de services, les écoles, les centres sportifs...

Le tronçon du RAVeL de la Ligne 44A inauguré ce 5 juillet 2024 en est le plus bel exemple. Il est directement connecté au cœur de la Ville de Spa, à ses commerces et ses écoles, et au nouveau Mobipôle de la gare de Spa-Géronstère, véritable lieu d'échanges multimodaux. En ± 7 minutes à vélo et en ± 25 minutes à pied, les usagers du RAVeL rejoignent le centre sportif de La Fraineuse et le centre de convalescence et de revalidation de Spa Nivezé. S'ils poussent un peu plus loin, ils traverseront les villages de Nivezé, Sart-Station et Hockai, avant d'atteindre le circuit de Spa-Francorchamps et enfin Stavelot. Le RAVeL de la Ligne 45 permet alors de gagner Trois-Ponts d'un côté et Malmedy et tout l'Est de la Wallonie de l'autre.

- Aménager des tronçons de RAVeL en vue d'assurer la continuité des itinéraires cyclables internationaux et régionaux de longue distance à travers tout le territoire wallon, notamment les itinéraires européens EuroVelo 3, EuroVelo 5, EuroVelo 19 et la Vennbahn.
- Maintien et amélioration de la qualité de l'infrastructure du RAVeL par :
 - L'asphaltage de sections empierrées du RAVeL afin de les rendre accessibles à tous, en particulier aux personnes à mobilité réduite, et par tous temps.
 - L'entretien extraordinaire du réseau existant, y compris les ouvrages d'art.
 - La pose d'une signalisation directionnelle afin d'assurer la continuité des itinéraires cyclables.

Ces mesures s'inscrivent directement dans la mise en œuvre de la **Vision FAST – mobilité 2030** du Gouvernement wallon (Fluidité, Accessibilité, Santé/Sécurité et Transfert Modal), qui a pour but de réduire l'encombrement sur les routes wallonnes, notamment via un report modal vers les modes actifs que sont la marche et le vélo.

Bilan des investissements RAVeL sur la période 2020-2024

- 65 km de nouvelles pistes RAVeL aménagées.
- 40 km de pistes empierrées qui ont été asphaltées.
- 69 km de pistes RAVeL existantes dont le revêtement a été complètement renouvelé et de nombreux carrefours sécurisés.
- 9 nouvelles passerelles et de nombreux ouvrages d'art réhabilités.
- 550 km de RAVeL et d'itinéraires cyclables signalés et balisés.

Le montant total des investissements s'élève à plus de 70 millions d'€ en 4 ans.

Le RAVeL compte aujourd'hui 1.510 km et la longueur du réseau cyclable signalé et balisé s'élève à plus de 2.050 km.

2. Travaux d'aménagement du RAVeL urbain de la Ligne 44A en connexion avec le Mobipôle de la gare de Spa-Géronstère

Dès le milieu des années 2000, les Communes de Spa, Jalhay et Stavelot ont procédé à diverses interventions permettant d'ouvrir la ligne de chemin de fer désaffectée n°44A à la circulation des randonneurs et des VTTistes. De la simple ouverture de la voie par du débroussaillage ou la pose de petites passerelles en bois pour franchir le Wayai et ses affluents, les interventions ont aussi été plus conséquentes : pose de la passerelle du Préfayhai à Spa, aménagement d'un pré-RAVeL en empierrement fin compacté entre Sart-Station et Hockai ou encore enduisage du tronçon entre Hockai et Stavelot.

Avec le plan RAVeL 2020-2024, l'aménagement en véritable RAVeL s'est accéléré grâce à la collaboration étroite et efficace des acteurs régionaux, provinciaux et locaux. En 2021, les Communes de Spa et Jalhay, soutenues financièrement et budgétairement par la Province de Liège, ont aménagé le RAVeL entre le Chemin Henrotte à Spa et Sart-Station sur 6,5 km. Parallèlement, la Direction des Routes de Verviers du Service Public de Wallonie Mobilité et Infrastructures a pris en charge l'aménagement du RAVeL entre Sart-Station, Hockai, Francorchamps et Stavelot sur une longueur de 15 km, pour un montant total des travaux de 2.677.516 €. Dès le printemps 2022, les usagers ont donc pu profiter d'une piste en asphalte sécurisée de 2,50 m de large offrant un très grand confort, et agrémentée de deux aires de pique-nique et de mobilier urbain de qualité (bancs, tables, chaises longues et arceaux vélos).



Le dernier tronçon essentiel du RAVeL était cependant manquant du côté de Spa, puisque le RAVeL débouchait au Chemin Henrotte, petite voirie méconnue à quelques encablures du centre-ville et de la gare de Spa-Géronstère.

Dès 2022, la Ville de Spa a mené les démarches pour récupérer la ligne restée dans le domaine public communal, mais occupée en partie par les fonds de jardin de quelques riverains. Dans la foulée, la Direction des Routes de Verviers du SPW MI a confié l'étude de l'aménagement de ce tronçon de RAVeL de 300 m de long, débouchant sur le quai de la gare de Spa-Géronstère, au bureau d'études SWECO.

Outre son intégration dans un contexte urbain, le projet a comporté de multiples facettes :

- Construction et pose d'une passerelle métallique surplombant la rue de la Sauvenière/N62, où l'ancien tablier du pont du chemin de fer avait été déposé il y a plusieurs dizaines d'années.
- Réhabilitation du viaduc à 5 arches surplombant le ruisseau de la Picherotte et des jardins privés, avec pose d'un escalier métallique donnant accès à la rue Chelui.
- Construction et éclairage de la piste RAVeL en béton sur 3,00 m de large.
- Aménagement paysager du RAVeL comprenant des plantations, du mobilier, des pergolas et du stationnement vélos.
- Aménagement d'une zone 30 en pavés au droit des rues du Waux-Hall et Bertolet Deschamps.
- En concertation avec la SNCB et Infrabel, connexion directe du RAVeL au quai de la gare de Spa-Géronstère avec implantation d'une plateforme multimodale, faisant désormais de cet endroit un véritable Mobipôle.



Le montant des travaux de cette magnifique infrastructure, porte d'entrée et vitrine de la mobilité active à Spa, s'élève à 2.274.540,58 € hors révisions, pris en charge à hauteur de 1.512.300,03 € par le SPW MI et 762.240,55 € par la Ville de Spa, dont 100.000 € subsidiés par la Wallonie dans le cadre des projets Mobilité active 2018. La mise en œuvre des travaux a été adjugée à l'entreprise Trageco. Les entreprises EMSD-Metal, Haas&Co, Explotech, Thunus et Lambert sont également intervenues en sous-traitance sur le chantier.

3. RAVeL

Le RAVeL, Réseau Autonome des Voies Lentes, est une composante du réseau routier géré par le Service Public de Wallonie. Il est constitué aujourd'hui de plus de 1.510 km de voies aménagées en majorité sur des anciennes lignes de chemin de fer ou sur des chemins de halage.

Les voies du RAVeL sont exclusivement ouvertes aux usagers non motorisés tels que les piétons, y compris les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, les cavaliers, rollers, etc. Cette infrastructure de mobilité douce réunit des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une circulation sécurisée des usagers de toute capacité.

Le RAVeL est donc accessible à un très large public et a pour grands objectifs de :

- Favoriser les déplacements quotidiens alternatifs à la voiture pour aller au travail, à l'école, à l'administration communale, à la piscine, faire ses courses, rejoindre une gare, etc. Le RAVeL contribue en outre au développement du réseau cyclable structurant ;
- Encourager les déplacements de loisirs ;
- Participer au développement économique local par le biais du tourisme vert, et du vélotourisme en particulier.

Le RAVeL contribue également à :

- la convivialité et le partage de l'espace public ;
- la pratique d'une activité physique bonne pour la santé ;
- la préservation et le développement de couloirs écologiques ;
- la redécouverte du patrimoine ferroviaire et hydraulique wallon.

4. Les Mobipôles

La multimodalité repose sur la complémentarité de solutions multiples de transport qui convergent en divers lieux du territoire. Cela requiert non seulement l'aménagement des voiries et cheminements amenés à accueillir les divers modes de déplacement, mais également l'aménagement des lieux d'échange modaux, encore appelés plateformes multimodales ou Mobipôles.

Les MobiPôles sont donc des lieux où convergent différentes infrastructures de mobilité qualitatives et performantes (routes, RAVeL... convergent vers des parkings de covoiturage, stationnement vélos sécurisés...) et où se trouvent des offres de services (voitures partagées, location de vélo, bornes de recharge électrique, espaces de coworking...). Ces lieux offrent une connexion directe avec le réseau de transport public structurant (train, métro/tram, bus express/à haut niveau de service).

À ce jour, plus de 125 Mobipôles ont d'ores et déjà été développés sur le territoire wallon et 50 autres sont prévus dans les années à venir.

Contact médias :

Serge TOUSSAINT | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 477 77 27 25 | serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be

5. Cartes

